



COMITE
DE
MOSELLE

12 route de Woippy
57050 METZ
Tél: 06 33 23 11 29 Fax : 09 81 38 33 36
Courriel: Comitemosellejudo@wanadoo.fr
http://http://cd57judo.free.fr/



57

JUDO - JUJITSU et D.A.



2° GRAND PRIX MINIMES (M) (F) ET COUPE KATA MINIMES Le Samedi 1^{er} Décembre 2018

(Complexe sportif du Cosec "Adrien Roth")
(contour St-Charles)

A PETITE ROSSELLE (57540)

Préambule

Le **Judo Club de Petite Roselle**, organise un Grand Prix réservé aux Minimes M et F.
2^{ème} Grand Prix dans cette catégorie d'âge sélectif pour la Coupe de Bassin Lorrain du **03/02/2019** à **EPINAL**.

Article 1 : Condition de participation :

Minimes garçons et filles nés en **2005-2006**

- Grade minimum : ceinture orange
- Licencié(e)s FFJDA : passeport sportif en règle.
- Timbres de licence des deux dernières années.
- Le sur-classement d'âge est strictement interdit.

a) Horaires de participation

Inscription obligatoire sur l'extranet fédéral

Munissez-vous du code Barre derrière la licence pour la pesée.

Exemple



M09081977FELLI01

Surclassement de poids interdit.

De 11h00 à 11h30	Inscriptions Coupe Kata
De 08h30 à 09h15	Les Minimes (F)
De 11h30 à 12h15	Les Minimes (G)

La pesée s'effectue en sous vêtement (tee-shirt accepté).





c) Formule de compétition

Compétition en poules puis tableau à double repêchage.

Temps de combat: minimes garçons et filles 3 minutes. Temps de récupération: 2 fois le Temps de Combat.

Un tirage au sort sera effectué sans tête de série.

d) Accompagnateur :

Règlementation, selon le code sportif de la F.F.J.D.A

e) Arbitrage :

RAPPEL

Selon l'article D des Textes Sportifs de le FFJUDO : Pour être engagé au premier niveau de compétition, les clubs doivent mettre à la disposition des organisateurs, des arbitres et/ou commissaires selon les quotas et modalités définis par les organismes territoriaux délégataires concernés.

Conformément aux décisions prises par le Comité de Moselle de Judo, les Clubs qui ne fourniront pas un arbitre ou un commissaire sportif se verront refuser l'accès à la compétition. Cette mesure est applicable dès la coupe du Jeune Arbitre Minime. Pour les inscriptions ou un complément d'information, se rapprocher de l'instructeur Départemental M.

Se référer aux textes fédéraux.

Responsable CD-57 Judo : M. DEPSETS Raymond.

Responsable Arbitrage : M. KLEIN Gaston.

Responsable C/Sportifs : M. MICHALAK Serge.

Le Responsable de la commission sportive.

Bernard SCHMITT

